Image not found or type unknown

Servitude de passage fermer par un portail coulissant

Par **stal**, le **04/09/2015** à **15:22**

nous avons laisser une servitude de passage de 100metres a notre voisin.depuis peu il a poser un portail sur la servitude et le fait coulisser dans notre terrain sur plus de 5 metres,nous lui avons demander de le retirer chose qu'il ne veut pas faire,puis nous a proposer de racheter la servitude et la partie de terrain ou le portail coulisse en tout plus de 1200metres .notre prix ne lui convient pas jugé trop élevé.il nous fait la proposition suivante transformer la servitude actuelle en servitude exclusive et le portail actuel serait transformé en portail ouvrant a la française;sans aucun dédomagement a t il le droit de faire cela??quel sont nos recours?cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés